

DÉCLARATION DU SNETAA-FO À LA CAPA MOUVEMENT INTRA DES PLP

Madame La DRRH,
Monsieur Le Directeur du Personnel Enseignant,
Mesdames & Messieurs les Inspecteurs,
Mesdames & Messieurs les Chefs d'établissement,
Mesdames & Messieurs les Gestionnaires,

Chers Collègues,

Lundi matin, lors de l'ouverture des Formations Paritaires Mixtes Académiques, notre organisation a déjà fait une déclaration. Elle était plutôt générale.

C'est pourquoi ici, nous parlerons seulement du mouvement... Et pour commencer, parlons du mouvement INTER.

Oui, le SNETAA-FO a dénoncé le blocage du mouvement national à gestion déconcentrée : 70 % des PLP n'ont pas obtenu de mutation en vœu 1. Malgré les déclarations du Ministre Peillon en 2012 qui souhaitait bonifier les situations familiales, les capacités d'accueil ont été si verrouillées pour les PLP qu'il n'est pas rare que certains collègues se retrouvent éloignés de plusieurs centaines de kilomètres de leur famille, voire de plusieurs milliers pour ceux originaires de « nos » îles. Cela est d'autant plus incompréhensible que les besoins existent dans toutes les académies et notamment dans la nôtre. A ce propos, nous savons que les réunions bilatérales entre les Secrétaires Généraux ou les DRH d'académie avec le ministère ont frisé le dialogue de sourds : les demandes officielles des académies, mais bien sûr non-dites, n'ont pas été retoquées, elles ont été laminées. A l'heure où le gouvernement parle de déconcentration, de décentralisation, la DGRH du ministère avance, sourde et aveugle aux demandes légitimes des administrations académiques et aux demandes légitimes des collègues.

Le droit à mutation des PLP est-il rempli ?

Dans certaines disciplines, le jeu des barèmes fait qu'ils ont explosé pour des satisfactions parcellaires. Les services « COM » du ministère ont beau triturer les chiffres pour tenter de dire ô combien ce gouvernement est proche de ses administrés, les collègues ne sont pas dupes et doivent faire face à des situations personnelles et familiales catastrophiques.

Le SNETAA-FO a dénoncé dans une lettre ouverte à la ministre cette phase exécration des mutations et la situation dramatique de centaines de collègues.

La presse s'en est largement fait l'écho : AEF, les Echos, Touteduc et même Mediapart par exemple. Quant à la Ministre ? Aucune communication comme si de ne pas répondre allait donner sens à l'adage de « ne pas donner d'audience à ce qui n'existe pas ! ». La réponse de Madame Catherine Gaudy, DGRH du ministère, est à l'accoutumée depuis sa nomination : aux abonnés absents !

La ministre se trompe, l'administration du ministère se trompe. Les situations exécration auront des conséquences sur les équipes éducatives, sur les arrêts maladie, sur la qualité des enseignements délivrés aux jeunes.

On ne peut pas bloquer le mouvement sous couvert d'une répartition équitable des professeurs titulaires sur tout le territoire, alors que les politiques publiques contraignent des territoires à encore plus d'austérité quand il faudrait un « Plan Marshall » pour les quartiers défavorisés, pour les campagnes abandonnées. On ne doit pas imposer à quiconque d'aller dans des territoires que les politiques publiques ont abandonnés !

Le SNETAA-FO a appelé tous les collègues qui n'ont pas obtenu satisfaction dans leur demande de mutation inter à contester la décision du Ministère et à entamer un recours pour une ATD ou ATP. Nous avons appuyé et nous suivrons tous les collègues sans exception. Plus aucune justification de barème n'est « entendable » quand, dès le départ, les capacités d'accueil sont verrouillées.

C'est de l'humain, des vies, des situations bien réelles qui sont derrière les dossiers administratifs. Ce n'est pas qu'une question de points !

Le SNETAA-FO défendra jusqu'au bout les demandes de révision des collègues et certains d'entre eux arriveront dans notre académie après ce mouvement INTRA.

Le SNETAA-FO en appelle à l'opinion et a décidé de solliciter tous les parlementaires pour tordre le bras à cette énième disposition ministérielle qui se fait contre les personnels.

Si le mouvement INTER révèle, s'il le fallait encore, combien les politiques méprisent les fonctionnaires sur lesquels on fait peser le choix idéologique de l'austérité, il révèle aussi une gestion inacceptable des personnels contractuels. Alors que nous nous sommes battus pour faire ouvrir des examens spécifiques pour ces collègues d'expérience - puisqu'ils sont en CDI - les postes ouverts aux concours ne sont pas remplis. Près de la moitié des professeurs contractuels sont recalés. Les jurys ont beau être souverains, cette situation est inacceptable. Donnant satisfaction pendant plus de 6 ans, dans les établissements scolaires, aux élèves eux-mêmes, ils sont recalés par les jurys qui les déclarent donc « pas compétents » et on les ré-affecte dès septembre.

On marche sur la tête et on ne peut pas croire que les jurys composés d'Inspecteurs et de collègues PLP puissent agir de la sorte sans consigne générale. Nous le dénonçons ! Et quand ils sont titularisés, lors du mouvement inter, ils sont parfois éjectés dans des académies lointaines.

Le système est-il devenu fou ou le système est-il mis au service d'une politique de casses orchestrées ?

Casses orchestrées de l'Enseignement Professionnel Initial Public et Laïque par le développement de l'apprentissage, par la régionalisation, casse des personnels en bloquant leurs salaires et en choisissant l'indemnitaire plutôt que la carrière (IMP), mais aussi casse du statut national (1607 heures, professeur référent, accroissement de l'autonomie des établissements qui amène à plus d'autonomie du chef d'établissement).

Toutes ces politiques que nous subissons, nous vous le disons, cela ne peut plus durer.

Et cela ne durera pas ! Les administrés s'expriment et dénoncent la condescendance, ou pire, le mépris de celles et ceux qui nous gouvernent.

Le cynisme est à l'ordre du jour chez les dirigeants qui feignent d'entendre la volonté du peuple. Aucun gouvernement, aucun système n'échappera à rendre des comptes ; ce n'est qu'une question de temps !

Pour le mouvement INTRA, il semble qu'il y ait une nette amélioration par rapport à l'année dernière. En effet, les implantations de supports stagiaires étant moins nombreuses et majoritairement constituées de « blocs » de 9 heures au lieu de 18, nous constatons avec plaisir des taux de satisfaction plus conséquents. Par exemple :

- 👤 **En Maths-Sciences** : comme l'année dernière nous avons 60 candidats à mutations dont 44 sont déjà titulaires d'un poste dans l'académie. Si l'an dernier moins de 16% des ces candidats à mutation (hors MCS) avaient obtenu satisfaction, ils sont près de 34 % cette année. Et le nombre de TZR est en diminution.
- 👤 **En Lettres-Histoire** : Près de 20% de candidats en plus par rapport à l'année dernière et 24% de ceux qui étaient déjà titulaires d'un poste dans l'académie ont obtenu satisfaction contre seulement 9% l'année dernière. Nous notons aussi qu'il y a eu des mutations dans tous les départements contrairement à l'année dernière.
- 👤 **En Vente** : Une augmentation sensible du nombre de candidats et un peu plus d'un candidat sur 2, titulaire d'un poste de l'académie, a obtenu satisfaction. Rappelons que ce chiffre n'était que de 14% l'année dernière.
- 👤 **En Biotechnologie** : 46% des candidats déjà titulaires d'un poste dans l'académie ont obtenu satisfaction.

Bien sûr, malgré la fluidité plus importante de ce mouvement INTRA 2015, de nombreux PLP n'ont pas obtenu satisfaction et seront parfois dans une situation très difficile. Ils demanderont très certainement une révision d'affectation à titre provisoire. Nous espérons qu'ils pourront obtenir satisfaction.

Nous regrettons que pour les disciplines professionnelles, surtout dans les départements ruraux, il y ait de nombreux BMP ne permettant pas d'offrir des postes « complets ». Les établissements sont éloignés. Il est difficile de recruter des contractuels sur des postes à temps partiel... Et l'absence quasi générale de TZR n'arrange rien. Les équipes pédagogiques se retrouvent alors souvent en difficulté.

Concernant nos collègues stagiaires 2014-2015, nous tenons à réaffirmer ici que l'année qu'ils viennent de passer fut très difficile pour le plus grand nombre d'entre eux, voire douloureuse pour certains. Oui, en plus des difficultés liées aux contraintes imposées par le ministère pour qu'ils puissent valider cette année de stage, contraintes que nous continuons à considérer comme inadaptées à la situation, ils ont été confrontés, comme de nombreux PLP titulaires expérimentés, à une dégradation importante des conditions de travail... Dégradation due en grande partie aux réformes récentes, à l'orientation massive vers la voie générale et technologique et au laxisme récurrent de l'administration face aux actes d'incivilité qui se multiplient... Nous aimerions que les jurys de titularisation soient indulgents dans leur décision, car si certains doivent évidemment faire des progrès pour pouvoir assumer pleinement leur mission, ils les feront d'autant plus facilement s'ils reçoivent un signal fort d'encouragement...

N'oublions pas que tous ont les diplômes nécessaires et que tous ont réussi un concours avant de devenir fonctionnaires stagiaires ! Ce n'est pas rien !

Pour terminer, nous souhaitons réaffirmer ici qu'il est important pour le SNETAA-FO que les projets ne soient pas diffusés aux candidats à mutation.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Yvette Revel

Delphine Paillé

Jean-Fred Brechenmacher

Marc Tuter

Frédéric Alser

Eric Mouchet

Commissaires Paritaires Académiques
du SNETAA-FO